

# Îlot Ginkgo-Biloba, cinéma : l'opposition renâcle

**Erquy** — Les délibérations concernant le projet de création de logements dans l'îlot Ginkgo Biloba ont fait réagir, jeudi soir. L'opposition s'est aussi étonnée des avenants pour la reconstruction du cinéma.

## Îlot Ginkgo-Biloba

« Nous ne sommes pas contre le projet immobilier prévu dans l'îlot Ginkgo Biloba, nous l'avons approuvé en commission. » Sylvain Renaut, conseiller de la liste Erquy ce lien qui nous anime, a demandé le report des deux délibérations concernant ce projet, il lui a été refusé.

« Aujourd'hui, nous devons prendre deux décisions. La première concerne la désaffectation des biens publics dans le privé communal, dont le rez-de-chaussée, avec la salle Jo-Velly, considérant que nous avons l'intention de les céder à l'aménageur SPIE Batignolles immobilier. La seconde est la revente par l'Établissement public foncier de Bretagne à SPIE Batignolles, des parcelles de l'ancienne mairie et de la maison des sœurs, pour 293 314 €, a expliqué Jean-Marie Huet, conseiller délégué en charge de l'urbanisme opérationnel. Ce projet prévoit 26 logements, dont six locatifs sociaux et quatre qui seront revendus à un organisme de logement social. Devant la rareté des logements en centre-ville, ce projet est très important pour nous. »

Jean-Paul Lolive, élu d'Erquy avenir solidaire, a réagi sur les modalités de la procédure : « La délibération du 19 décembre 2024, portant sur le choix d'un aménageur, allait plus loin, puisqu'elle mandatait un notaire et autorisait le maire à signer à cette vente. Elle vous a valu une lettre de la préfecture, attirant votre attention sur la fragilité juridique du dossier. Cet ensemble immobilier faisant partie du domaine public communal, il ne pouvait être vendu. Une fragilité qui risque de faire l'objet d'un contentieux. »

Réponse de Jean-Marie Huet : « C'est pour cette raison que nous le



Les délibérations administratives, concernant l'ancienne mairie (appelé îlot Ginkgo-Biloba du nom de l'arbre qu'il contient), ont fait réagir les élus des minorités qui ont voté contre. (PHOTO : OUEST-FRANCE)

déclassons dans le domaine privé communal. Nous vendons un bien en friche depuis quarante ans. La préfecture a eu tous les éléments. »

## Armor ciné

Il doit rouvrir en avril. Les élus ont accepté, jeudi soir, plusieurs avenants concernant sa reconstruction.

« L'ensemble de tous les avenants signés s'élève à 9,92 % du marché

initial, pourquoi l'architecte n'avait-il pas prévu tous ces travaux ? », s'est étonné Sylvain Renaut. Pour Michèle L'Haridon, adjointe chargée de la culture, « ce montant est tout à fait raisonnable et c'est un dossier suivi très attentivement par Emmanuel Collot, responsable patrimoine ».

## Plan local d'urbanisme (PLU)

Maryvonne Chalvet s'est étonnée du

transfert de cabinet pour la révision du PLU. Le premier étant en dépôt de bilan, la commune a confié l'étude à un autre, créé par les employés. Une décision sans délibération, puisque le montant en jeu étant inférieur à 40 000 €.

Pour Sylvain Renaut : « Cela fait penser à un passage en force de fin de mandat pour bloquer Bellevent et entériner le terrain du Guen. »